



# je n'ai pas été reconnu par mon pere biologique

Par **olivier79**, le **25/09/2012** à **11:59**

Bonjour à tous,

Je me tourne vers vous car j'ai une question que vous trouverez peut être pas très claire mais je vais essayer de bien m'expliquer:

Lors de ma naissance ma mère n'était plus avec mon père biologique et c'est son concubin qui m'a reconnu.

Aujourd'hui j'ai 38 ans et je connais mon père bio avec qui j'ai un contact régulier.

ce que j'aimerais faire c'est ne plus avoir aucun lien légal avec celui qui m'a reconnu (il est tout a fait d'accord avec cela car je lui ai demandé), mais je suis lié par le fait qu'il soit sur le livret de famille.

je précise que je veu que légalement nous soyons de parfaits inconnus (je ne veu rien de lui ni héritage ni rien du tout), il est prêt a signer des documents éventuels mais je ne sais pas quelle démarche effectuer, et si une démarche existe.

j'espère que j'aurais été clair et j'attends vos réponses avec une grande impatience.

merci d'avance